

Délibération N°16**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**L'an **deux mil vingt-quatre**Le **Onze Avril à 19 heures**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"légalement convoqué en date du 5 Avril 2024 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES.
M. FERBOS. Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, suppléant
de Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD. Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BERT : M. VIVIER, pouvoir à Mme THEVENOUX
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN, pouvoir à M. de CHABANNES
- Commune de LAPALISSE : Mme PERICHON, pouvoir à Mme AUBIN

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique au Conseil Communautaire que le créateur du jeu Circino a sollicité la Communauté de Communes dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle version de son jeu : « Circino, le chasseur de trésors – Destination Allier ». Le créateur du jeu, Créacom Games, est basé à Boucé.

Pour rappel, Lapalisse figure dans la version actuelle du jeu.

Pour davantage d'équilibre entre les territoires, le créateur du jeu souhaite choisir deux communes dans chaque intercommunalité du territoire, dont la Communauté de Communes Pays de Lapalisse, chaque commune choisie bénéficiant d'une présentation de son territoire dans le livret de jeu, et figurant en photo sur une carte du jeu.

La Communauté de Communes peut proposer des communes, mais l'arbitrage final sera effectué par Créacom Games et par le Département de l'Allier.

La parution dans le jeu est gratuite, sans engagement financier de la part de la Communauté de Communes.

L'éditeur peut proposer gratuitement des animations pour les structures partenaires (présentation du jeu en Centre de Loisirs par exemple) et des codes promotionnels pour que les agents et élus achètent le jeu à un tarif préférentiel.

La Communauté de Communes s'engage pour sa part à promouvoir le jeu.

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	22
VOTANTS :	25

OBJET :**NOUVELLE VERSION DU JEU
CIRCINO**

Le Conseil entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention avec Créacom Games,
- de proposer les communes de Saint-Etienne-de-Vicq, d'Isserpent et de Barraix-Bussolles.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 16 AVR. 2024
Publié ou Notifié
le : 17 AVR. 2024
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS DE LAPALISSE"